# PANNEAU DE STATIONNEMENT POUR VÉHICULES PROPRES LIMITÉ À 3 HEURES
# Référence : 15914

## RESUME

Notre panneau "Véhicules Propres" avec mention de stationnement limité à 3h est idéal pour organiser la rotation des véhicules sur vos emplacements réservés. Il permet d'indiquer clairement que l'accès est réservé aux véhicules à faibles émissions tout en imposant une durée maximale pour garantir la disponibilité des places.

Panneau sur fond blanc, en aluminium, solide et rigide de classe 1.

L'électrique représente l'avenir ; indiquer les zones de recharge et réguler leur temps d'occupation est une étape stratégique pour vos parkings.

Dimension et classe :

500 x 350 mm - Classe 1

Points forts :

- Classe 1
- Visible
- Rigide
- Favorise la rotation des véhicules

## DESCRIPTION

### Description du panneau Véhicules Propres (Limite 3h)

Ce panneau spécifique permet de signaler les zones de stationnement dédiées aux véhicules écologiques (électriques, hybrides) tout en limitant l'occupation à 3 heures. Cette signalétique est essentielle pour éviter les "véhicules ventouses" et permettre à un plus grand nombre d'usagers de profiter de vos infrastructures.

S'adapte parfaitement au domaine public, à la voirie, mais également aux parkings privés (entreprises, centres commerciaux, copropriétés).

N'hésitez pas à consulter notre article sur la mise en place d'un stationnement pour véhicules électriques.

Munissez-vous aussi de notre marquage thermocollé véhicule électrique prêt à l'emploi pour faciliter la réalisation des places de parking réservées.

Afin de fixer ce panneau, il figure sur le dos : 2 rails de fixation. Trouvez nos poteaux de signalisation ainsi que les brides adéquates sur notre site internet.

## Caractéristiques du panneau

Logos : AVE et ADEME inclus

Taille : 500 x 650 mm

Classe : 1

Dos : Brut ou laqué

Nombre de rails : 2